

Le 18 septembre 1996, le SETA-UITA (devenu l'EFFAT en 2001) et la direction générale du Club Méditerranée s'engageaient dans un accord pour constituer le Comité Européen de Dialogue Social (CEDS) du Club Méditerranée. Après 3 ans d'expérimentation de cette instance européenne, les signataires ont négocié un avenant pour rendre plus opérationnel cet outil du dialogue social dans le groupe Club Med.

Depuis 1999, les délégués d'Italie, d'Espagne, de Grèce, du Portugal et de France ainsi que le coordinateur EFFAT-UITA sont intervenus lors de la fermeture des villages en Espagne, la suppression des plateformes téléphoniques en Belgique et dans les autres pays européens, mais aussi lors de la revente des villages en Grèce. Dès 2001, un débat a permis la signature d'une déclaration commune sur les conditions sociales de la sous-traitance.

Le Président Directeur Général Henri Giscard d'Estaing est venu présenter en 2003 devant cette instance européenne la stratégie de montée en gamme en proposant de faire venir dans les villages alpins des GE travaillant l'été en Turquie. Après une expérimentation fructueuse pour les salariés et l'entreprise de cette démarche, un accord est conclu en 2004 entre le Club Med et l'EFFAT-UITA sur les droits fondamentaux au travail et la mobilité des GE. Cet accord est élargi en 2009 à toute la zone Europe-Afrique qui concerne les pays de l'Union Européenne, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, la Suisse, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Île Maurice.

Chaque saison, les représentants du CEDS sont informés sur la situation économique (dont les dates d'ouverture et de fermeture des villages) du Groupe Club Med et ils débattent de l'emploi et de la responsabilité sociale de l'entreprise comme l'apprentissage d'une langue étrangère (Français/Anglais) à tout le personnel, la mobilisation des délégués dans la lutte contre les déchets et le gaspillage, et l'implication du Club Méditerranée pour la labellisation sociale des

stations alpines.

En juin 2013, le CEDS est informé d'une O.P.A. amicale des 2 principaux actionnaires soutenue par les 400 managers du Groupe Club Med qui sera suivi d'une bataille boursière de 18 mois où le conglomérat chinois FOSUN par l'intermédiaire d'une holding financière luxembourgeoise a racheté l'ensemble du capital du Club Méditerranée (au prix double que prévu initialement) avec un projet de développement à l'international dont principalement des villages en Chine.

Devant cette mondialisation de l'activité du Club Méditerranée, les délégués et responsables syndicaux réunis sous l'égide de l'EFFAT-UITA en octobre 2014 à Hammamet en Tunisie ont proposé la création d'une instance transnationale d'engagement regroupant 2 fois par an les délégués et les syndicats concernés par cette multinationale du Tourisme pour être informés des aspects économiques et financiers du Groupe Club Méditerranée, débattre des questions d'emploi-formation-mobilité et conditions de travail, d'intervenir pour le respect des droits fondamentaux au travail et d'innover conjointement sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

En réponse à cette proposition innovante, la direction a préféré négocier sur le fonctionnement du CEDS en suspendant depuis juin 2015 les réunions de cette instance européenne dans l'attente de la signature d'un avenant à l'accord de 1999.

Le secrétaire du CEDS Club Méditerranée

Les 20 ans du Comité Européen de Dialogue Social du Club Méditerranée

Écrit par Administrator

Lundi, 19 Décembre 2016 18:07 - Mis à jour Lundi, 19 Décembre 2016 18:23

Christian JUYAUX